



TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 7

MANAGER DES RH

DURÉE

Durée ajustable en fonction des profils intéressés par ce parcours

PUBLIC

Tout public

MODALITÉS

Présentiel et distanciel

DIPLÔME / TITRE VISÉ

Titre professionnel de niveau 7 (BAC+5) de Mastère Européen Management des Ressources Humaines

PRÉ-REQUIS

- Diplôme de niveau 5-6 ou équivalent
- Par validation des Acquis de l'expérience pour tout candidat ayant une expérience d'un an en qualité de responsable RH

MODULE 1: MANAGER LA FONCTION RH

- Définir les orientations RH à privilégier
- Piloter l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique relevant de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise et du Développement Durable
- Élaborer des indicateurs de performance RH
- Analyser les besoins inhérents au fonctionnement du service RH
- Manager l'équipe RH
- Superviser la mise en place d'une veille juridique et réglementaire
- Organiser une veille digitale RH adaptée au secteur d'activité de l'entreprise

MODULE 2 : ÉLABORER ET PILOTER UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT

- Développer une marque employeur attractive
- Développer une culture du management durable en initiant des projets RSE
- Superviser la promotion de la marque employeur en interne et en externe
- Définir une stratégie de recrutement adaptée à la culture de l'entreprise
- Piloter le diagnostic du besoin en compétences de l'organisation
- Superviser le choix des outils de sourcing, de la méthode de recrutement et des supports de diffusion de l'offre
- Construire des trames d'entretiens
- Concevoir un processus d'accueil et d'intégration des nouveaux collaborateurs

MODULE 3 : ÉLABORER ET PILOTER UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES TALENTS

- Concevoir le référentiel métiers-compétences de l'entreprise
- Elaborer le processus des évaluations annuelles et des entretiens professionnels
- Conseiller les salariés et les managers de proximité dans le choix des formations à réaliser
- Piloter la gestion des compétences et des métiers
- Elaborer un cahier des charges en vue de sélectionner les organismes de formation
- Superviser le planning de réalisation des actions de formation
- Elaborer et mettre en œuvre les outils d'évaluation du dispositif de formation



MODULE 4 : PILOTER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET RÉGLEMENTAIRE DU PERSONNEL

- Adapter les procédures internes aux évolutions juridiques
- Définir et mettre en œuvre une politique de prévention des risques professionnels
- Assurer l'application des règles sur la gestion du handicap et de la diversité
- Superviser la mise en place et le respect des règles, des obligations du droit du travail et de la protection sociale applicables au sein de la structure
- Définir la politique de rémunération adaptée aux besoins de l'entreprise
- Définir des règles liées à la rémunération individualisée

MODULE 5 : PILOTER LES RELATIONS SOCIALES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

- Organiser les élections du Comité Social Economique (CSE)
- Animer les négociations avec les partenaires sociaux
- Elaborer une politique de qualité de vie au travail
- Elaborer des accords d'organisation du travail

OBJECTIFS

- Participer activement à la mise en place une stratégie de Gestion des Ressources Humaines
- Prévoir et anticiper les besoins en ressources de l'entreprise
- Mettre en pratique les techniques permettant d'attirer les meilleurs candidats, de les sélectionner et de les intégrer
- Conseiller utilement le management lors d'une décision d'embauche
- Elaborer et suivre un plan de formation à même de satisfaire les besoins du management
- Superviser la paie et adapter la politique de rémunération
- Mettre en place, faire évoluer et maîtriser un outil SIRH efficace

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

A adapter à la durée effective du parcours de formation

- Module 1:** 20%
- Module 2:** 20%
- Module 3:** 20%
- Module 4:** 20%
- Module 5:** 20%

